

# La Suisse devient un «repaire de pirates» dans le secteur du négoce

## MATIÈRES PREMIÈRES

**Un livre choc que «Le Matin Dimanche» a lu en primeur éclaire la face cachée des sociétés qui prospèrent sur l'arc lémanique et dénonce le laisser-faire de la Confédération.**

Jean-Claude Pécelet

jean-claude.pecelet@edipresse.ch

Le pavé fera du bruit. D'abord parce que «Swiss Trading SA - La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières» est le premier livre décortiquant les rouages d'un secteur qui contribue autant que l'industrie des machines au revenu national de la Suisse, mais restait nimbé de mystère jusqu'ici. Le commerce de transit par la Suisse a été multiplié par quinze entre 1998 et 2010. Le négoce de matières premières sur l'arc lémanique ou dans le canton de Zoug représente près d'un quart de toutes les opérations réalisées dans le monde.

«Swiss Trading SA», coédité par la Déclaration de Berne (DB), est aussi un acte d'accusation. «Notre pays est aujourd'hui devenu un repaire confortable pour ces nouveaux colons que sont les groupes multinationaux», écrit l'ex-procureur genevois Bernard Bertossa en préface. L'ouvrage développe une quinzaine de cas d'école où les sociétés de négoce ayant pignon sur rue en Suisse saccagent l'environnement des pays producteurs, ferment les yeux sur les violations des droits humains, pratiquent la corruption et surtout l'évasion fiscale à grande échelle.

En compilant les données du FMI et de différentes ONG, la Déclaration de Berne arrive à la conclusion que les pertes fiscales pour les pays du tiers-monde représentent entre 100 et

250 milliards de dollars par an, un montant supérieur à celui de l'aide mondiale au développement. Ainsi, la Zambie a vu chuter en douze ans de 200 à 8 millions de dollars ses impôts et royalties sur le cuivre, tandis que le prix de la tonne augmentait d'un quart pendant la même période.

## Plus de transparence

Les gagnants sont les sociétés de négoce, grâce aux prix de transfert et à d'autres astuces comptables rendues possibles par l'enchevêtrement de leurs nombreuses filiales. Jusqu'à il y a peu, elles pouvaient se murer dans le silence. Le cycle des fusions et l'ampleur des investissements les poussent aujourd'hui vers le marché obligataire (Trafigura) ou à entrer en bourse (Glencore), donc à montrer plus de transparence.

Encore faut-il que le cadre légal les y encourage, ce qui n'est absolument pas le cas en Suisse. Non contentes d'offrir des privilèges fiscaux – remis en cause par l'Union européenne – aux holdings et autres sociétés mixtes, la Suisse favorise de plusieurs

## LE CHIFFRE

# 23 milliards

En dollars, c'est la somme partagée entre les six principaux partenaires de Glencore lors de l'entrée en Bourse de la société basée à Zoug, début 2011.

manières les acrobaties comptables et le pillage du tiers-monde, estime la Déclaration de Berne.

Les sociétés de négoce ne sont pas considérées comme des intermédiaires financiers (alors que plusieurs gèrent des hedge funds) et échappent à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Cette pratique que le professeur Mark Pieth considère comme «illégal» (lire l'interview) découle, selon lui, des instructions données par l'ancien directeur de l'adminis-

tration des finances Peter Siegenthaler. Contacté par «Le Matin Dimanche», ce dernier dément: «Je n'ai aucun lien avec le milieu du négoce et ne suis pas intervenu. Les décisions concernant l'application de la LBA ont été prises suite à des expertises juridiques complexes. J'avais d'ailleurs invité Mark Pieth à nous conseiller, mais il a décliné l'invitation.»

## La Suisse en retrait

En Suisse, contrairement à d'autres pays, le calcul des prix de transfert n'est soumis à aucune législation. Deux conseillères nationales, Chiara Simoneschi (PDC/TI) et Susanne Leutenegger (PS/BL), ont demandé que le droit comptable suisse introduise le principe du reporting pays par pays. Le Conseil fédéral a refusé en 2010, estimant que «les règles actuelles constituent une base suffisante pour garantir la transparence des relations entre le fisc et les entités assujetties à l'impôt». Susanne Leutenegger déclare au «Matin Dimanche» qu'elle reviendra à la charge.

La Suisse s'est prononcée fermement contre la taxation des matières premières à l'exportation, pourtant considérée par le FMI comme l'un des outils les plus efficaces pour développer les pays producteurs.

Alors que les Etats-Unis (Dodd-Frank Protection Act) légifèrent pour appliquer le principe «publiez ce que vous payez» aux industries extractives et que l'UE va leur emboîter le pas, la Confédération se contente de verser quelques millions pour des initiatives internationales non contraignantes.

«Il est encore temps de combler les lacunes de la régulation et d'imposer des pratiques éthiques et équitables dans le secteur des matières premières», conclut le livre. Le débat est lancé. Reste à voir s'il trouvera un relais politique ou si, comme pour le se-

cret bancaire, la réaction sera tardive et désordonnée. ●

## Une saga suisse et mondiale

**LE CONTENU** «Swiss Trading SA» retrace la trajectoire de Glen-

core, Xstrata et Trafigura, celle des cinq grands acteurs pétroliers présents à Genève, mais aussi la gloire passée et la déconfiture des sociétés suisses de négoce. Il analyse aussi les enjeux vus de Zambie, du Soudan, de la République démocratique du Congo et du Kazakhs-

tan. Le livre est en vente dès le 22 septembre.

**► A lire**

«Swiss Trading SA - La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières», Déclaration de Berne, 344 p., Editions d'En Bas.



## DEPUIS LA SUISSE, LES SOCIÉTÉS DE NÉGOCE CONTRÔLENT:



Photos: iStock - Source: DB, S. Linder

## «UN GRAND DANGER POUR NOTRE RÉPUTATION»

**MARK PIETH**

Professeur en droit pénal à l'Université de Bâle, président du groupe de travail de l'OCDE sur la corruption

**La Suisse profite-t-elle de son statut de plaque tournante des matières premières?**

Aujourd'hui, l'importance de la Suisse au niveau international tient en premier lieu à sa place financière et au rôle qu'elle joue comme lieu de domiciliation pour de nombreux «global players» de bran-

ches stratégiques, comme la chimie et l'agroalimentaire. Les échanges réalisés depuis la Suisse dans le secteur des matières premières sont une façon supplémentaire pour la Suisse de continuer à jouer un certain rôle géostratégique en dépit de son absence au G20 et des problèmes rencontrés par le FMI. La question est de savoir si les responsables politiques en sont conscients. Et si, de ce point de vue-là, «la Suisse» existe en tant que telle. J'ai l'impression que, depuis long-

temps déjà, on laisse les choses se faire - sans organisation ni intention. C'était comme ça pour le pillage des œuvres d'art, le commerce des armes, les violations d'embargo et pour l'évasion fiscale. L'attitude risque d'être la même pour le commerce des matières premières.

**Ce qui manque alors, c'est une instance centrale capable de prévoir et de guider sur le plan stratégique...**

... et qui empêcherait ainsi que la Suisse ne prenne conscience uni-

quement en cas de pression extérieure de l'aspect problématique de domaines aussi sensibles. Certes, les critiques étrangères sont en partie motivées par une certaine forme de jalousie et par des conflits d'intérêts purs et durs. Mais je ne crois pas qu'il existe pour autant en Suisse une politique délibérée de gestion des intérêts destinée à contrecarrer ce genre d'attaques et à tirer profit des avantages qu'offre le boom de son secteur des matières premières.

**Qui devrait être en charge de cette gestion politique de tels enjeux?**

Un organe de pouvoir central, responsable de la formulation et de l'application d'une politique extérieure suisse rigoureuse. À la place, nous avons un organe gouvernemental fragmenté, que sept nains se partagent et qui, jusqu'à présent, n'a rien pu ou rien voulu entreprendre pour enterrer définitivement la réputation de repaire de pirates qui colle à la Suisse. À bien y réfléchir, le commerce des matières premières n'a rien de mauvais en soi. Mais, dans sa forme actuelle, il est synonyme de grands dangers pour la réputation de la Suisse.

**Quels sont les leviers qui permettraient de contenir ces risques?**

D'après moi, il faudrait avant tout soumettre enfin les négociants à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). En théorie, ils le sont depuis 1999, mais l'Autorité de contrôle de la Confédération a développé une pratique problématique que je considère comme illégale. L'article 2.3c de la LBA stipule

que les personnes qui «font le commerce, pour leur propre compte ou pour celui de tiers, de [...] métaux précieux, de matières premières, [...] et de leurs dérivés» sont aussi définies comme des intermédiaires financiers.

**S'il est formulé aussi clairement, pourquoi ce paragraphe n'est-il pas appliqué?**

Entre autres parce qu'à l'époque de l'entrée en vigueur de la LBA, Glen-core a menacé de déplacer son siège principal (*hors de Suisse, ndlr*). Les instructions de Peter Siegenthaler, alors directeur de l'Administration fédérale des finances, et, à l'époque, de la juriste en chef au Département fédéral des finances ont probablement été déterminantes jusqu'à ce jour en ce qui concerne l'application concrète de ce texte par l'Autorité de contrôle. On est en droit de se demander pourquoi les négociants de devises sont soumis à des contrôles très rigoureux alors que les négociants de matières premières y échappent.

**Y a-t-il dans notre pays d'autres lacunes de régulation dans le domaine financier?**

Dans le scandale du programme «Pétrole contre nourriture», les banques elles-mêmes ont enfreint les règles de précaution les plus élémentaires de la législation bancaire. Aujourd'hui encore, personne ne sait ou contrôle si ces mêmes instituts financiers effectuent les enquêtes préalables requises avant l'attribution de lettres de crédit. Je crois volontiers qu'ils identifient clairement leurs clients et certaines activités. Mais on peut douter qu'ils comprennent le sens – éventuellement caché – des transactions souvent ultracomplexes. Et c'est précisément là que se situe la faille permettant les abus.

**Propos recueillis  
par Oliver Classen,  
Déclaration de Berne**

« Il faudrait avant tout soumettre les négociants à la loi sur le blanchiment d'argent »

**MARK PIETH**